

COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

Date de la convocation :

14 décembre
2020

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 11
- votants : 11

L'an deux mil vingt, le 17 décembre, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Dominique GUINEHEUX, Maire.

Etaient présents : Mme CHOPIN, Mme DEGAS, Mme GENTILHOMME, M. GUINEHEUX, M. GUION, M. LARDEUX, M. MALTAVERNE, M. PHILIPPEAU, M. PINEAU, M. POCHE, Mme TROMEUR

Etai(ent) excusé(es) :

Secrétaire de séance : M. GUION

D2020-053 : ACHAT DE MASQUES POUR LA MANIFESTATION DU ROBORAVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'association RoboRave sollicite les communes du Pays de Craon pour l'achat de masques lavables adultes et/ou enfants qui seront distribués à l'occasion de la 5^{ème} édition du concours de robotique éducative les 10 et 11 juin 2021. Ces masques sont conçus et fabriqués par l'entreprise FONLUPT de Ballot, partenaire de l'association, et sont vendus 3 € pièce (prix coûtant). Il est proposé aux communes d'acheter ces masques et de les distribuer aux habitants.

Monsieur le Maire propose d'acheter un masque pour chaque enfant de l'école, soit 50 masques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE l'achat de 50 masques enfants au prix de 3 €, soit 150 €.

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits,

Pour extrait certifié conforme, le 21 décembre 2020
GUINEHEUX Dominique



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20201217-D2020-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2020